



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 14 Décembre 2017

Objet de la délibération : Création de deux postes d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 08 décembre 2017

Nombre de Conseillers Syndicaux : 88

En exercice : 88

Présents : 3

Pouvoirs : 0

Excusés : 28

Votants : 3

L'an deux mille dix-sept, le quatorze décembre à huit heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, à Saint Mandrier-sur-Mer, au sein du siège social du SIVAAD, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

Délégués Titulaires	
LA VALETTE DU VAR	Mme PLATANIA Sylvie
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline – M. VIZIALE Jean-Marc
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian

Délégués Suppléants avec voix délibérative	

Délégués Suppléants sans voix délibérative	

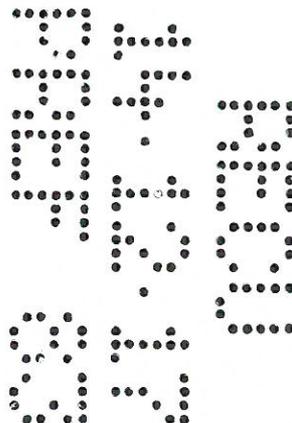
Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Excusés :

Absents excusés	
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain – M. BASSO Charles
FIGANIERES	M. CONSEIL Georges - Mme AUBOIN LEROY Chantal
FLASSANS	Mme HEBERT Aline – M. MICHEL Pierre
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie - Mme BOYENVAL Brigitte
LA FARLEDE	Mme BRUNEAU Dominique
LE BEAUSSET	Mme BOUSAHLA Laurence – Mme GIORDAN Irène
LE REVEST-LES-EAUX	M. VIZIALE Jean-Marc
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline
OLLIOULES	Mme BESSON Carine - M. RIGHI Dominique
PIGNANS	M. BASTIANELLI Jean-Pierre
PUGET-VILLE	M. ROUX Jean-Pierre
SAINT MANDRIER	Mme DEMIERRE Colette
SAINT TROPEZ	Mme GIRODENGO Jocelyne
SIX FOURS LES PLAGES	Mme ROSTAGNO Agnès
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle - M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine
SOLLIES VILLE	M. OLIVIERI Paul
TOURVES	M. ROUX Daniel
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla

Le secrétariat est assuré par Mme PLATANIA Sylvie délégué titulaire de la Commune de La Valette-du-Var



Objet de la délibération : Création de deux postes d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe

Rapporteur : M. Christian TOULOUSE, 1^{er} Vice-président

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 qui énonce que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,
- Considérant que la création de deux postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe est rendu nécessaire par le fait que deux agents réunissent les conditions d'avancement de grade suite à la mise en œuvre de la réforme relative aux Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération.
- Mme la Présidente propose la création de deux postes à temps complet relevant de la catégorie C à compter du 1^{er} janvier 2018.

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- **Décide** d'adopter la proposition de Mme la Présidente,
- **De modifier** ainsi le tableau des effectifs,

Pour	3
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 14 Décembre 2017 à Saint Mandrier-sur-Mer.

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD

